

Insertion et accès à la culture

Mercredi 25 janvier à 14H 30 à l'IRTS du Ban Saint Martin

Présents : M.MEBARKI (Cultures 21)- R. BAYER (LDH)-S. FUNTENBERGER (IRTS)-.F. ZANFERRARI (IRTS)- T.COLOMBO (IRTS) B. LECLERC (gestionnaire du site du réseau)- M.REGAZ (FAP)- G.REIBEL (ATD Quart Monde)-C. MAURY (CARITAS) –S. ETIENNE(stagiaire à Caritas)- L.KUCMA (AIEM)- C. BARRERE (stagiaire AIEM)-G. HUTT (association Z'art be)- V. RONCHI (association Z'art be)- M. LOMAN (équipes Saint Vincent)- M. HOUBRE (secours catholique)-J.VATRY (stagiaire AS au CCAS)- C. DURAND (habitat-humanisme et le mouvement du nid)- A. MENNUNI-MEYER (Festival Passages)- H. LECLERC (coordonnatrice du réseau).

Excusés : MT WEISSE (ATD Quart Monde)-

Présentation :

- ❖ **L'association Z'Art Be** a été créée en janvier 2009 sous l'impulsion de Véronique Ronchi, éducatrice de jeunes enfants, après son expérience de plusieurs années en M.E.C.S. (Maison d'Enfants à Caractère Social).

Son projet se fonde sur la conviction que les pratiques artistiques peuvent constituer une médiation à la relation et une alternative à l'expression orale, notamment au bénéfice des personnes les plus fragiles.

L'association conduit également des actions liées à la parentalité.

Adresse : 1, rue de Général de Gaulle à Woippy

Site : <http://www.zartbe.com/#!association/c1bf2>

- ❖ **L'association Passages** a dressé le bilan de la dernière édition du festival. Anaël Mennuni- Meyer explique que 500 places ont été mises à disposition, achetées par des mécènes et distribuées à des publics en précarité en lien avec un travail de médiation.

Site : <http://festival-passages.org/>

- ❖ **L'association Cultures 21** a mis en place une formation à la médiation culturelle réservée aux acteurs et actrices des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (bénévoles ou salariés des associations) (26) : formation de 10 regroupements de 2 matinées à chaque fois.

Site : <http://cultures21.pagesperso-orange.fr/>

Information :

Une conférence a eu lieu à l'IRTS avec le **centre Pompidou**, dans le cadre d'une convention entre ces deux structures.

Le thème : quelle politique en faveur des publics handicapés ?

Le centre Pompidou est aussi intéressé pour une réflexion sur l'accueil des publics en situation de précarité.

Il y a une gratuité déjà en place pour tous les publics à minimas sociaux. La médiation culturelle est à construire.

Proposition faite lors de la réunion de suivi des assises de la solidarité, le 13 janvier 2016 au Récollets (rencontre des associations avec les représentants des institutions)

Promouvoir la culture pour tous en développant un système de billets mis à disposition des associations pour les publics en précarité.

- 1- Le projet consiste à solliciter périodiquement toutes les structures culturelles et les organismes de sports et loisirs pour collecter un certain nombre de places mises à disposition.
- 2- Ces places seront centralisées, puis proposées aux associations.
- 3- Une adéquation entre les propositions des lieux culturels et les besoins et goûts des bénéficiaires sera recherchée.
- 4- Un service de la ville de Metz pourra être sollicité pour gérer ce système de places.
- 5- Cette action n'est envisageable que si elle inclut un accompagnement par les associations.

Comment accompagne t'on le public vers une œuvre ? Comment conçoit – on l'accompagnement ?

L'association *Cultures 21* a une expérience dans ce domaine : elle met en place des formations d'accès au patrimoine culturel. Selon *Cultures 21*, tous les publics doivent pouvoir accéder aux œuvres et à l'offre culturelle.

- Un travail en partenariat avec les structures culturelles est nécessaire ; des compétences complémentaires sont à rechercher. Il convient de préparer la façon d'aborder un spectacle, une activité, une visite ...
- Sans nier cependant qu'il est souvent difficile de convaincre les personnes en fragilité de se rendre dans des lieux culturels.
- Les travailleurs sociaux doivent aussi prendre conscience de l'apport des activités culturelles, même s'ils sont, au quotidien, absorbés par leur travail sur le terrain. Un travail de sensibilisation des étudiants est nécessaire.

Aller vers la culture, c'est conforter ce qu'il y a de plus profond en chaque être humain : la sensibilité, le désir, la frustration, la colère, la curiosité ...Il y a des réponses culturelles à tout cela.

- Travailler à l'accès à des billets mis à disposition est un axe tout à fait pertinent
- A condition cependant qu'il s'accompagne de médiations qui sont à définir dans le cadre d'un protocole.
- Aller vers la culture, ce peut être aussi de rendre chacun acteur : ce n'est parfois pas plus difficile que de faire accéder aux lieux culturels. C'est reconnaître la culture de chacun (exemple : des récits de vie mis en scène). Passer par « le faire » est un chemin possible.
- Dans le rapport à l'art, il y a un rapport au travail qui est essentiel. Dans l'art, il y a quelque chose de l'ordre de l'effort, de la technique. Le travail c'est l'élément majeur du rapport à la culture. Parler de cela avec un artiste est une entrée intéressante, car tous les gens sont ou ont été des travailleurs à un moment de leur vie.

Quelle méthodologie pour construire ce projet ?

- ❖ Un protocole de partenariat est à rédiger : il s'agit d'un contrat d'engagement entre l'association et la structure culturelle. La mise à disposition de places n'a de sens que dans le cadre d'un accompagnement :
 - Rencontre avec l'artiste
 - Mise en contact avec le lieu, raconter son histoire
- ❖ A partir de ce moment, la rencontre avec le CCAS sera possible pour voir quelle peut être son aide.
- ❖ Il conviendra de lister les structures culturelles et sportives auxquelles les associations souhaitent s'adresser, puis solliciter des rencontres.
- ❖ Comment organiser la collecte des places mises à disposition ? Avec chaque structure, il faudra prévoir ce qui peut se faire de façon régulière, mais aussi ponctuelle en fonction de l'intérêt des actions culturelles

L'IRTS a des compétences et une logistique à mettre à disposition des associations et des organismes culturels pour favoriser les échanges entre associations et des organismes culturels.

Un petit groupe de quelques personnes se réunira en février pour écrire le protocole de partenariat.

Il sera adressé au GT « accès à la culture ».

La date de la prochaine réunion sera fixée dès que des propositions concrètes pourront être présentées au groupe de travail.